

JANVIER - AVRIL 2024

ENQUÊTE EHPA 2023

Mieux connaître les conditions de vie des personnes accueillies
en établissement d'hébergement pour personnes âgées



Les résultats de cette enquête aideront
à orienter les politiques publiques sur la

PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Les questions porteront sur le profil
des personnes accueillies :

- Date de naissance
- Sexe
- Mesure de protection
- Mode d'hébergement
- Date d'entrée dans la structure
et date de sortie
- Niveau de dépendance
- Perception d'allocations

Pour plus d'informations :



L'administration de l'établissement répondra directement pour les personnes accueillies. Les réponses pourront être rapprochées de données administratives auxquelles la DREES a accès pour compléter l'information. Pour cela, les noms et prénoms des personnes accueillies seront également transmis. Toutes les informations resteront confidentielles et protégées par le secret de la statistique publique.

Les destinataires de ces informations sont la DREES et les agences régionales de santé (ARS). Les données collectées pourront également être utilisées par des chercheurs, des services statistiques et des

services d'étude d'autres institutions ou organismes, toujours dans la finalité exclusive d'établissement de statistiques ; ces nouvelles études seront assorties de toutes les garanties de sécurité nécessaires à la pro-

tection de vos données personnelles. Pour connaître vos droits et leurs modalités d'exécution, vous pouvez consulter le site de la DREES ou la lettre qui vous a été remise.